

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

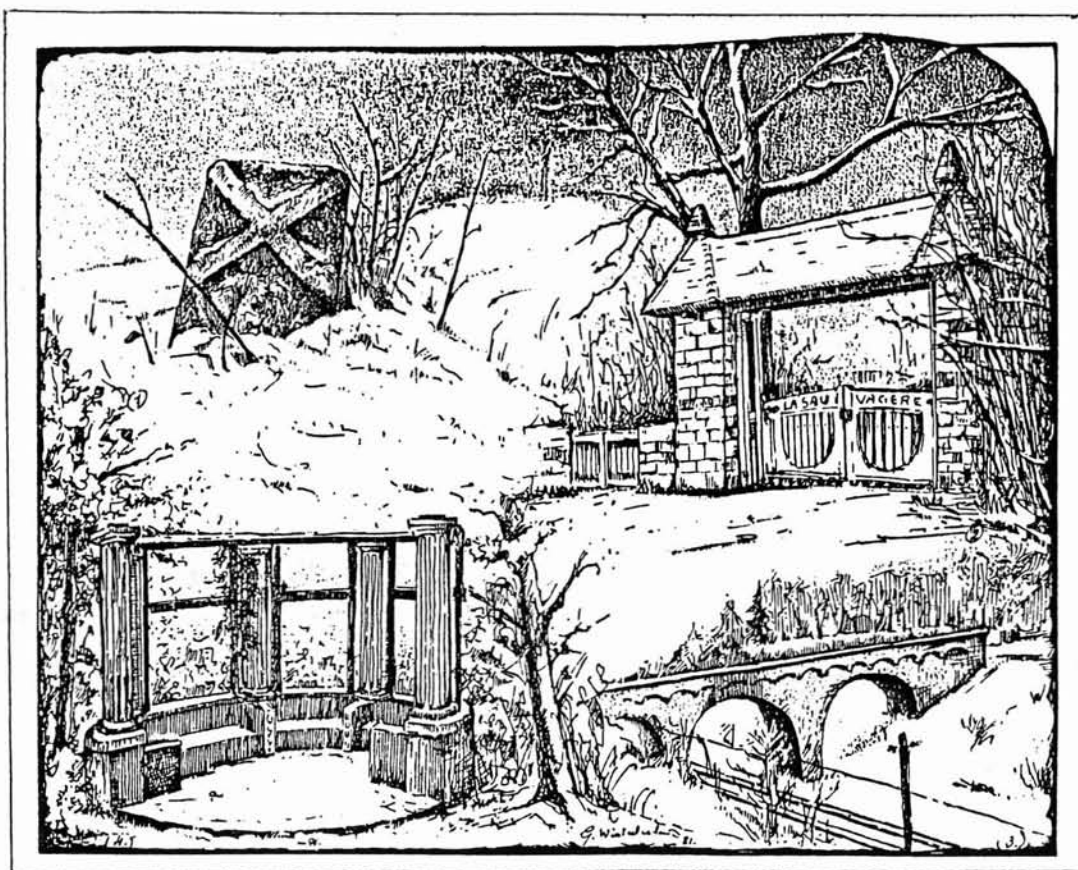


UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre — November 1988

Numéro 123



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

novembre 1988 - n° 123

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

november 1988 - nr 123

S O M M A I R E - I N H O U D



Le château Spelmans - Notice complémentaire		
	par Jacques Lorthiois	p. 2
Uccle à la fin du XIXe siècle		
	communiqué par Patrick Ameeuw	p. 6
Glané dans nos archives: Moulins et meuniers		
	communiqué par Henry de Pinchart	p. 6
Le Kauwberg en 1947	par Louis Warzée	p. 8
De Geschiedenis van een herberg te Alseberg (II)		
	door Stefan Killens	p. 10
Het recht van Ukkel	door Eemont Goossens	p. 11



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Anniversaires en Cascade	par Michel Maziers	p. 13
Le domaine de Revelingen	par Michel Maziers	p. 13
Het dagelijks leven onder het frans bewind (vervolg)		
	door Raimond Van Nerom	p. 17

En couverture: Le Kauwberg et ses environs par G. Winterbeeck

publié avec le concours de la Communauté Française, de la Commission Française de la Culture, de la prov. de Brabant et de la com. d'Uccle

LE CHATEAU SPELMANS - NOTICE COMPLEMENTAIRE.

=====

Tandis qu'à son emplacement s'élève un immeuble, disons médiocrement intégré, qu'il nous soit permis de revenir sur l'histoire de cette propriété à présent saccagée.

Saccagée mais non disparue puisqu'il en subsiste l'étang que le promoteur, renonçant à l'assécher, utilise désormais pour appâter les acheteurs éventuels (1). " De Vleughe " étant devenu " Swan Lake ", voilà donc l'étang sauvé et un toponyme perdu. Au moins, si on avait choisi " Le Vieux Colombier ", l'esprit eut été sauf. Rappelons qu'un autre vestige est aussi conservé: un des lions encadrant le perron " soigné " par notre Cercle et placé par la Commune à quelques pas en aval.

Depuis le temps où nous lui avons consacré une " esquisse historique ", des renseignements nouveaux sont tombés en notre possession (2). Ainsi, contrairement à ce que nous supposions, " De Vleughe " n'appartenait plus aux Kerrebroeck en 1786. Le 5 mai 1783, Adrienne - Mathilde - Pétronille de Kerrebroeck, vicomtesse du pays de Grimberghe, baronne douairière de Willebroeck et Ruysbroeck (1725 + 1790) avait ratifié son acquisition par Jean-Joseph de Landre, écuyer, époux de Constance - Caroline de Camusel, pour 2.079 florins de change (3).

La propriété, mesurée au préalable par l'arpenteur Bodumont, était grande de 378 verges (3 journaux 78 verges) et payait toujours 6 chapons de cens au baron de Carloo. Elle était décrite comme suit : " eenen schoon steenen speelhuys met hof, fonteynen, steenbacken, rontsomme gelegen in syne vyver ofte snoeckgrachten mette dammen, plantagie en dreve ... ".

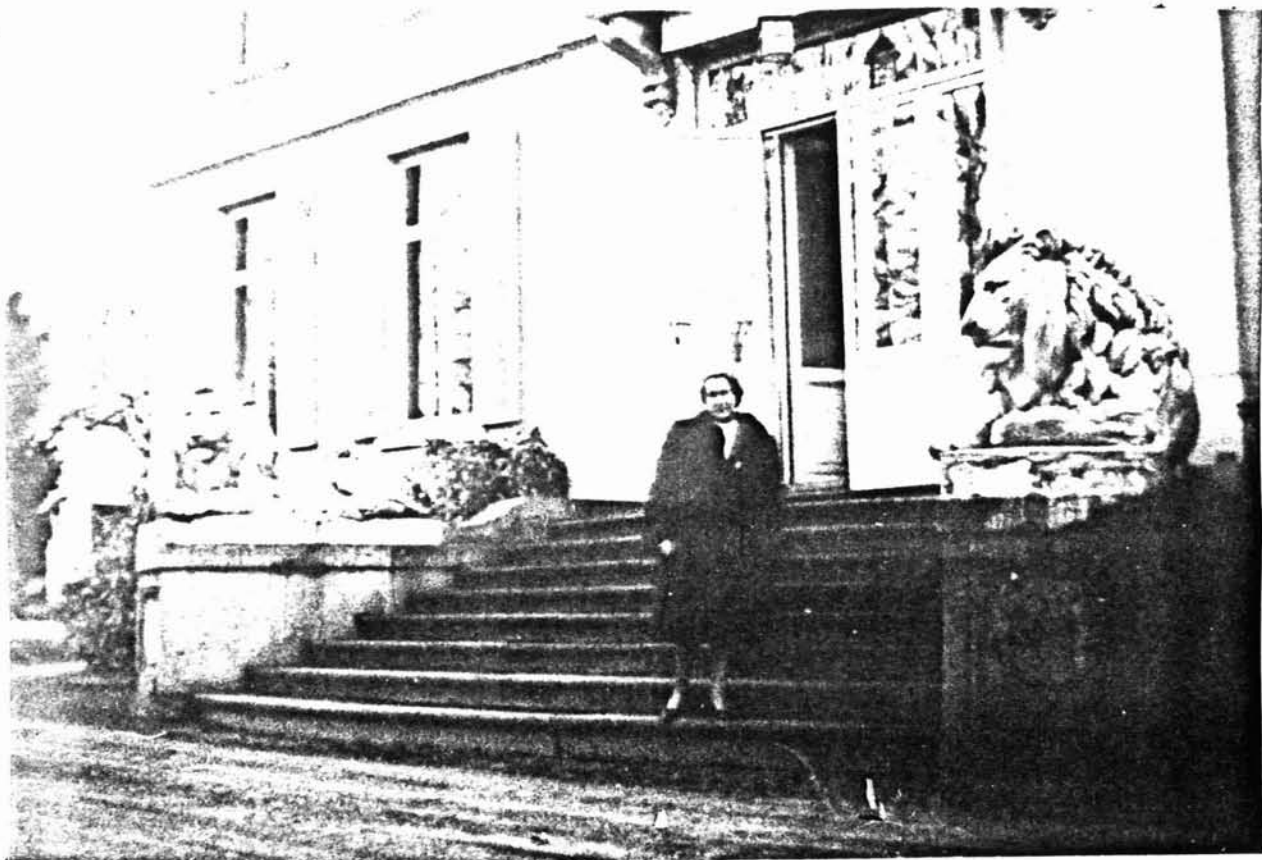
Le 7 mai 1783, les acheteurs constituaient une rente au capital de 1.000 florins à 4% sur leur nouvelle acquisition et cela au profit du vendeur; ce qui revient à dire qu'ils n'avaient payé comptant que 1.079 florins (+ 634.452 frs de 1985). C'était une pratique courante à l'époque.

Jean-Joseph de Landre était drossart de la ville de Diest (4). Il avait épousé, en 1780, sa parente Constance - Caroline de Camusel (1750 + 1804). Son père était chef-mayeur de La Hulpe; lui était fils d'un drossart de Wemmel. Les Landre, originaires du Luxembourg, étaient des militaires passés progressivement du service du Prince à celui de seigneurs brabançons. Un contemporain de Jean-Joseph avait été greffier jurisconsulte de Stalle et lui-même sera un temps greffier de Carloo comme l'avait été, en 1598, Lucas van der Haegen, un de ses prédécesseurs à " De Vleughe " (5).

Au bout de huit ans, le ménage Landre - Camusel se débarrassa de sa campagne uccloise, au moment où la situation politique, tant en France qu'aux Pays-Bas, ne cessait de se dégrader. Deux mois après la fuite de Louis XVI à Varenne, " De Vleughe " fut mis aux enchères. Pour 3.200 florins de change, Egide Ackerman s'en rendit acquéreur le 18 août 1791 (6).

Compte tenu de la conjoncture défavorable, l'augmentation du prix de vente ne peut s'expliquer que par des améliorations apportées à l'habitation; ce que semble confirmer la description, avec les mêmes références à l'arpenteur Bodumont, plus détaillée que celle de 1783 notamment en matière de décoration: " ... met gegarneerde camer, boiseringen, schapdrayen, hebbende van voren ter straete eene porte cochere ... ".

.../...



Les Ackerman gardèrent " De Vleughe " vingt-huit ans. Egide Ackerman étant mort, sa veuve Marie-Madeleine de Neef " rentière ", demeurant à Bouy, près de Paris, Grande rue 36 " et ses enfants : Françoise, épouse de Jacques - Joseph Tiberghien demeurant à Paris, rue de Choiseul, 8 ; Philippe-Joseph et Jean-Baptiste, rentiers, demeurant à Paris mirent " De Vleughe " aux enchères avec deux biens voisins acquis aussi en 1791 et constituant les 2ème et 3ème lots (7).

La vente eut lieu au " Spytigen Duyvel " chez le sieur De Bremaecker (8). La description du domaine - en français - n'apporte rien de neuf sauf cette précision topographique inattendue : " De Vleughe " était situé " sur la commune de Carloo " laquelle, faut-il le dire, n'a jamais existé. La superficie toujours de 378 verges est égale à 86 ares 14 centiares. Ses limites sont : la rue dite Cauwen-borre, le bois du même nom appartenant à la comtesse d'Oultremont (9) et le ruisseau (Geleytsbeek).

Le 12 juillet 1819, le premier lot présenté à 8.000 frs fut adjugé 4.660 frs au baron de Vicq et les deux autres, pour 2.640 frs à Philippe-Xavier Goens, boulanger à Vleurgat (10).

Fils d'un ancien officier aux Gardes Wallonnes au service d'Espagne et d'une 't Serclaes demeurant rue des Minimes (11), Eugène - Charles - François-Ghislain de Vicq de Cumptich n'avait pas deux ans quand il fut emmené par ses parents en émigration. Cadet de famille, il était destiné à l'ordre de Malte et semble en avoir fait partie, en Autriche, sans doute, dont l'empereur devait lui confier, ainsi qu'à d'autres Belges, les clefs de chambellan (12).

Sa famille paternelle, originaire de la Flandre française où elle est connue depuis le XIVème siècle, avait donné un président au Grand Conseil de Malines. Par sa mère, Eugène de Vicq plongeait ses racines dans l'histoire brabançonne et même uccloise; les 't Serclaes n'avaient-ils pas possédé au XVème siècle Overhem, Ten Hove et Ten Hoorn ? Ces souvenirs devaient toutefois être étrangers au choix de sa seconde résidence. Le baron Eugène de Vicq venait de convoler, deux mois plus tôt, avec Thérèse - Charlotte de La Kéthulle (1781 + 1849) et désirait pour l'été un autre logement que celui qu'il occupait alors au 1165 de la rue Salazar à Bruxelles (13).

Les sources consultées n'indiquent ni le lieu ni la date de son décès et laissent supposer qu'il mourut sans postérité.

En 1837, " De Vleughe " lui appartenait toujours mais, vers 1850, était devenu la propriété d'un marchand bruxellois, Nicolas Koeleveld. Murée comme elle l'était encore il y a peu de temps, la propriété comptait alors 93 ares 20 centiares (14).

+ + + + +

La prairie voisine s'étendant jusqu'à l'avenue de la Chênaie est aussi en cours de lotissement. Sa réalisation est nettement plus heureuse que la dénomination dont notre municipalité l'a affublé.

Connait-on un boulevard du préfet Haussmann, une place bourgmestre de Brouckère, une avenue ministre Coghen, une rue bourgmestre Xavier de Bue ? Pour Dolez, De Fré et d'autres leur patronyme avait suffi .

../...

Ce souci de la concision fut abandonné quand on voulut honorer Jean Herinckx. Fâcheux précédent qui ne pouvait qu'inciter à la récidive.

Que ce soit sous une forme ou une autre ce choix est regrettable. Puisqu'on disposait d'un toponyme que ne s'en est-on servi! " Coudenborre " - sans plus - s'imposait ... mais il était flamand !

Jacques Lorthiois,
été 1988.

NOTES & REFERENCES.

=====

Cette propriété est habituellement connue sous le nom de Spelmans qui est celui d'un de ses derniers propriétaires. Jadis elle s'appelait " De Vleughe " en raison de l'importance de son colombier. Elle resta deux siècles aux mains des Kerrebroeck et c'est l'un d'eux, Henri de Kerrebroeck (1645 + 1699), plus tard vicomte de Grimberghe, qui en fit une maison de campagne, entre 1670 et 1686.

- 1)- Faire disparaître l'étang était une entreprise aléatoire, celui-ci étant alimenté par trois sources.
- 2)- Lorthiois, J. Le château Spellemans, esquisse historique, in Ucclesia 1975 n° 57, pp. 7 - 12.
Varendonck, F. Les châteaux d'Uccle (1986), pp. 70-71.
- 3)- AGR. Greffes scab. (Carloo) 2772, f° 16 & ss.
- 4)- Goethals, F.V. Dict. généal. des famille nobles ...t. I, p. 583 (note).
- 5)- U.L.B. (Solvay) Uccle, une commune ... pp. 122, 196 & 197.
- 6)- AGR. Greffes scab. (Carloo) 2772, f° 471 - 474v.
- 7)- AGR. Notaire J.M. Catoir 35547 n° 125.
- 8)- Le cabaret toujours existant au 621, chaussée d'Alseberg.
- 9)- Joséphine-Louise van der Noot de Carloo (1785 + 1864), épouse 1) 1803 le prince Louis de Ligne (1785 + 1813); 2) 1814, le comte Charles d'Oultremont (1789 + 1852).
- 10)- Ces deux lots mesuraient 150 v. (34a.26c.) et 173 v. (39a 63c.).
- 11)- AGR. Admin. Arrondissement de Brabant 312. Les De Vicq sont réputés " absents " le 5 germinal an III (25 mars 1795).
- 12)- ANB. 1862, pp. 204 & ss. § de Vicq. Poplimont, Ch. La Belgique héraldique, t. XI, pp. 177-186.
- 13)- A cette époque encore et jusqu'en 1829, à Bruxelles, les maisons étaient numérotées par section et non par rue. Rue Salazar, nom donné parfois à la rue des Sols parce que l'hôtel de Salazar, plus tard hôtel de Herzelles y était situé.
- 14)- B.R. C. & plans; matrice du plan Popp.

UCCLE A LA FIN DU XIX^e SIECLE.

D'après: La Belgique illustrée: ses monuments, ses paysages, ses oeuvres d'art. Bruxelles, Bruylant, s.d. Chapitre sur l'arrondissement de Bruxelles par Emile Leclercq (t. I pp. 226-228).

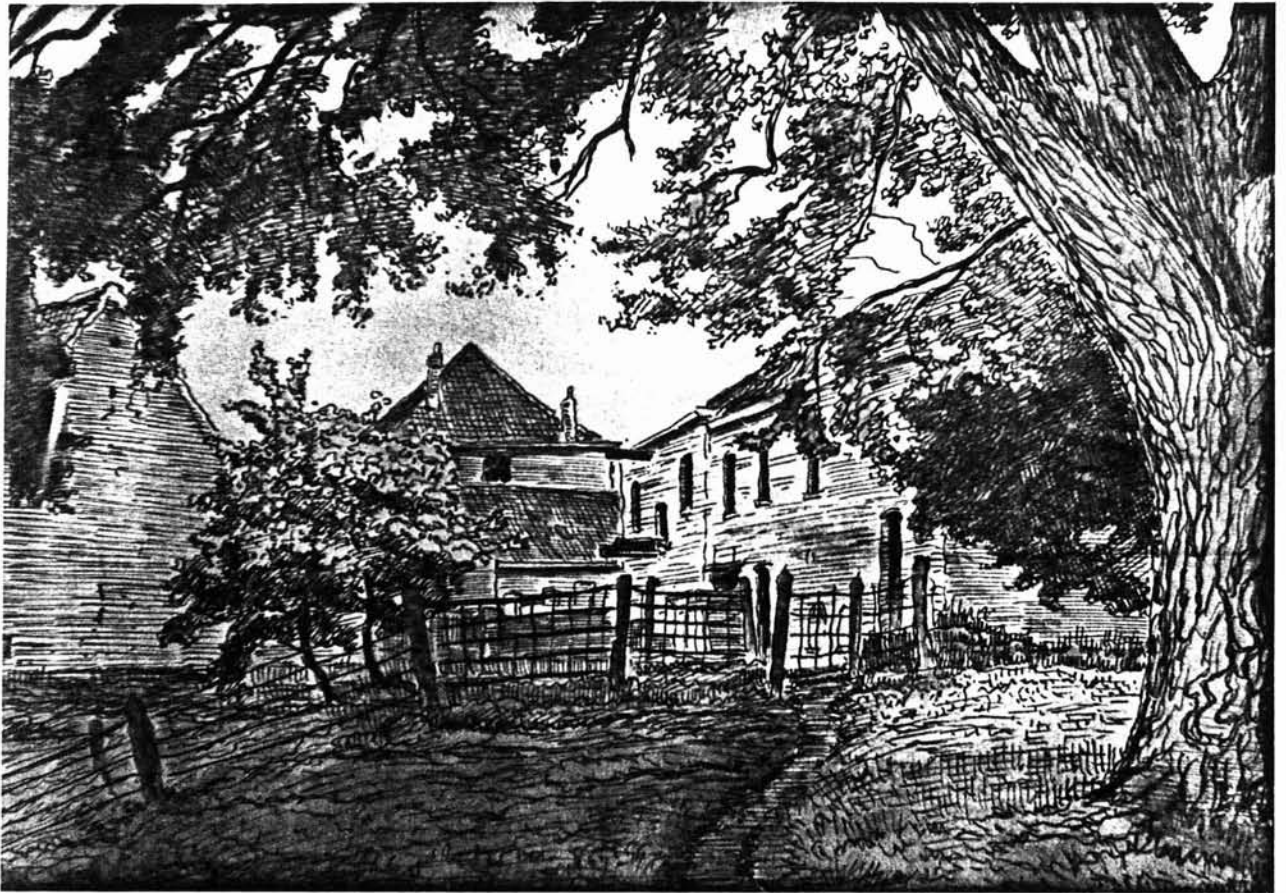
De Forest à Uccle, 20 minutes de marche à travers champs; à cheval sur deux routes qui se rejoignent sur son territoire, pour devenir la grande voie qui conduit à Braine -Lalleud (sic) (1). Son territoire traversé par la ligne de chemin de fer de Nivelles (2) et un tramway faisant le service régulier avec Bruxelles (3), Uccle est admirablement situé pour attirer les visiteurs et peu à peu devenir un lieu de villégiature. Il est entouré de hameaux riants: Zanberg (4), Le Chat, Stalle, Groeselberg, Saint-Job; de fondation très ancienne, on peut dire qu'il ne lui reste rien de cette antiquité respectable.

C'est aujourd'hui, comme Boitsfort, un refuge pour la bourgeoisie bruxelloise: chassée l'été des rues surchauffées, elle aspire à respirer un peu de fraîcheur au bord des 3 ruisseaux (5) qui serpentent sur le territoire de la commune. De l'extrémité sud du bois de la Cambre, près du hameau du Vert-Chasseur, une avenue nouvelle (6) descend vers ce lieu paisible et, sur le côté méridional de cette avenue le gouvernement a construit le nouvel Observatoire (7). Uccle ne présente point d'autres particularités intéressantes.

- (1) L'avenue Brugmann et la chaussée d'Alseberg qui se croisent au Globe, la chaussée d'Alseberg menant à Braine-l'Alleud.
- (2) Ligne Bruxelles - Charleroi ouverte en 1873 avec deux gares à Uccle (Stalle et Calevoet).
- (3) De la place Stéphanie au Globe, par la chaussée de Charleroi et l'avenue Brugmann (ligne créée en 1875).
- (4) Entre le Parc de Wolvendael et l'Observatoire.
- (5) L'Ukkelbeek (av. De Fré et rue de Stalle), le Geleytsbeek (chaussée de St. Job) et le Verrewinkelbeek ou Linkebeek. (aux confins d'Uccle et de Linkebeek).
- (6) L'avenue De Fré, aménagée de 1864 à 1866.
- (7) Construit entre 1884 et 1890.

GLANE DANS NOS ARCHIVES : MOULINS ET MEUNIER.

- Le 29 décembre 1760 : Inventaire des effets trouvés en la maison de Philippe Schoonheydt, meunier au Molensteen sous Uccle, à la requête de Walter Cnaps, époux de Demoiselle Marie Hauwaert (Ville de Bruxelles, liasse 553).
- Le 10 août 1762 : Monsieur Jean Pierre Vincent de Pape de Wyneghem, loue pour douze ans à Honorable Jacques De Greef, habitant d'Uccle, le moulin à papier touchant au Maelbeke ainsi que la cense touchant au château de Stalle (Greffes scabinaux de Bruxelles 6896).
- Le 16 décembre 1794 : La veuve de Jean Baptiste Lauwers habitant Mont-St-Jean sous Braine-l'Alleud; épouse d'Henri de Meester; Le Sieur Pierre Joseph De Rijcke tuteur des enfants mineurs de ladite veuve vendent au Sieur Jacques Claessens, négociant à Bruxelles, un moulin à eau, nommé Moulin de St. Job sous Carloo, avec écurie, grange et terres de six journaux 30 verges; bien acquis pour 2166 florins 13 sols quatre deniers le 16 juin 1792 de la Dame douairière de Monchaux (Archives de la Ville de Bruxelles, registre 2448).



Le Molensteen d'après une aquarelle de 1950



Le Molensteen.

- Le 22 février 1817 : Dame Marie Thérèse Floris de Steen, épouse de Monsieur François Joseph Chapel et fille de Chrétien Floris, seigneur de Steen, rentière à Uccle, vend au Sr Pierre De Genst, meunier, époux de Jeanne Marie Vander Goten, habitant le Molensteen une partie de prairie près dudit moulin, d'une superficie de vingt-deux ares 84 centiares sous Uccle (Notariat n° 35.644).
- Le 28 juin 1817 : Monsieur François Joseph Chapel, époux de Dame Marie Thérèse Floris de Steen, rend à bail pour 6 ans au Sr Luc Salberter, cultivateur à Uccle, trois terres de 85 ares 66 centiares au champ dit " Maensberg " sous Uccle. Il rend également à bail pour six ans au Sr Pierre De Genst, meunier au Molensteen, 45 ares 69 centiares de terre au champ dit Borreblock, tenant au Maensbergh sous Uccle. (Notariat n° 35.644)
- Le 17.10.1817 : Lucas Boon, ouvrier, habitant d'Over-Hembeek, Anne Boon épouse de Pierre Joseph Van Laethem, habitante de Bruxelles, Christian Boon, domestique habitant de Tubize, Elisabeth Boon, domestique à Bruxelles, Marie Anne Boon, Josine Boon domestique au Molensteen sous Uccle, vendent une maison et dépendances sur le Kortenboschveld à Carloo, d'une superficie de 21 ares 39 centiares à Lambert Coudion, habitant le Geleijtsbeek à Uccle. (Notariat n° 35.644).
- Le 27 octobre 1817 : Dame Lucie Heberlé veuve de Monsieur Vincent Claessens, négociante à Bruxelles, rend à bail pour 9 ans au Sr Gilles Van Hemelrijk, papetier et cultivateur à Carloo, un hectare 59 ares 91 centiares de terre au Diewegh sous Uccle. (Notariat n° 35.644).

Communiqué par H. de Pinchart de Liroux.

LE KAUBERG EN 1947.

Monsieur Louis Warzée a bien voulu nous procurer un ensemble de photos prises au cours d'une excursion scolaire au Kauberg effectuée le 5 mai 1947, avec les élèves de l'école primaire communale de St. Job. Nous reproduisons ci-après ces photos et le commentaire de M. Warzée.

+

+ +

Les vues 1 et 2 montrent la sablonnière accessible par la chaussée de Saint-Job. En 1947, elle était encore en exploitation.

Sur la vue 1, on constate que le Kauberg n'était que prairies: pas un arbre, pas un arbuste, pas un buisson et les maisons de Saint-Job sont nettement visibles à l'horizon.

La vue n° 3 montre le four à briques et la présence des enfants donne une idée assez précise de ses dimensions. Elles avaient été relevées par les élèves qui avaient calculé le cubage du four et déterminé approximativement le nombre de briques qu'il contenait. J'ai eu beau fouiller ma documentation, je n'ai pas retrouvé ces données.

En 1947, le four était en voie d'exploitation ... très lente, s'il faut en juger par la taille de l'arbuste qui y a pris racine.

Sur la vue n° 4, à l'avant-plan, une presse manuelle est peu visible puisque masquée par les enfants. Il est plus intéressant de remarquer que, sur tout le plateau, la végétation est basse. A l'horizon, les baraquements dont je vous ai parlé et qui servaient d'abri aux briquetiers et de lieu de rangement de leurs outils.

Sur la photo n° 5 ci-jointe les élèves s'essaient au maniement de la presse à briques dont le mécanisme est bien visible.

L. Warzée.

../...



1.



2.



3.



5.

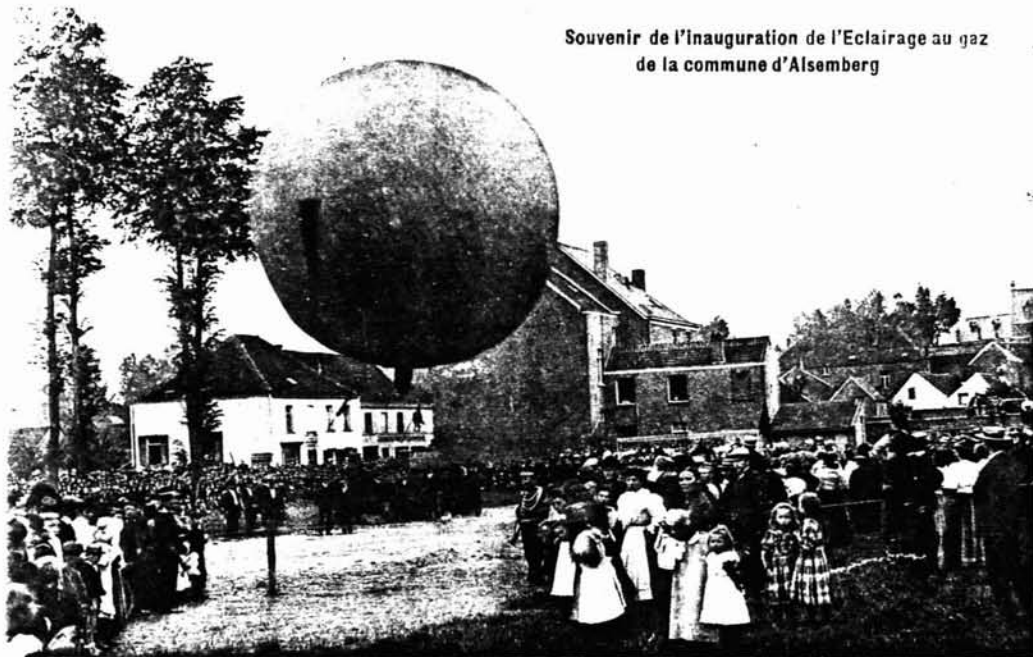


4.

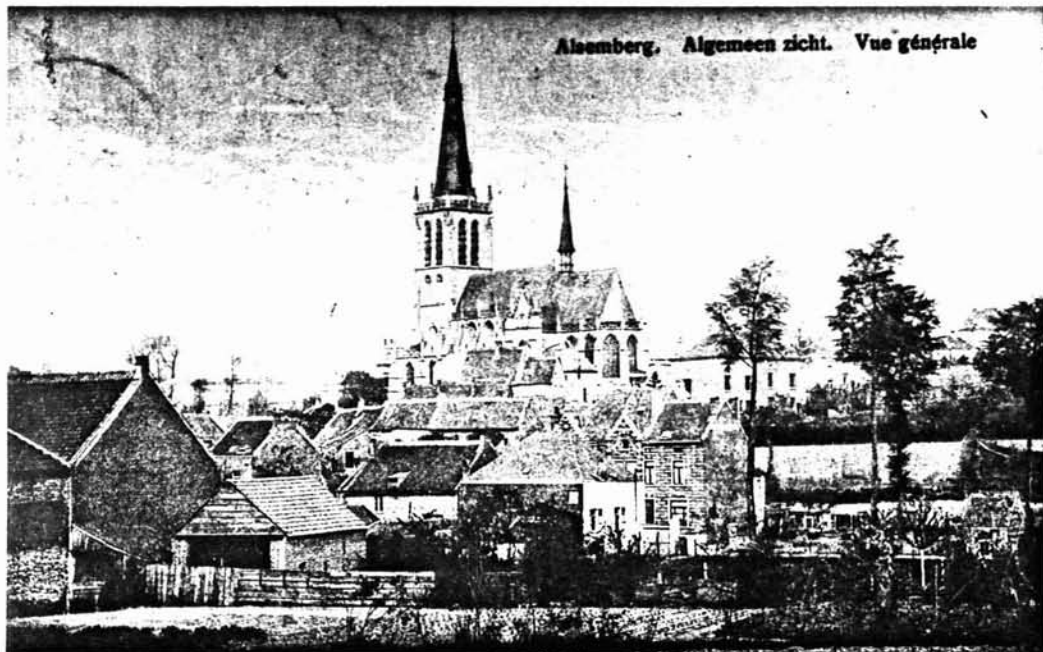
9.

DE GESCHIEDENIS VAN EEN HERBERG TE ALSEMBERG.

In "Ucclesia" van maart 1988 (nr 120), vertelt de heer Stefan Killens de geschiedenis van een oude herberg te Alseberg. Eerst genaamd "De zeven Fonteinen", daarna "De Vlaamse Leeuw". Hij werd afgebroken in 1987 hierna, vindt U 3 zichten van deze herberg op oude postkaarten.



Souvenir de l'inauguration de l'Eclairage au gaz
de la commune d'Alseberg



Alseberg. Algemeen zicht. Vue générale



HET RECHT VAN UKKEL.

In 1983 heeft de heer P. Kempeneers, de nota's van een zekere. Eemont Goossens, rentmeester van de stad Tienen gepubliceerd, onder de titel : " Dieûersche notabele dingen " (ca 1649).

Een hoofdstuk van dit boek is in verband met het recht van Ukkel en gaat over enige bijzonderheden van dit recht. Wij hernemen hieronder dit hoofdstuk.

[10 v°] Costuijmen van Uccl[e]¹²⁸

De schepenen ons Eerw(erdigen) heere des van synen hooffbancke van Uccle, achtervolgende de placcat[e] van synder ma(jestey)ts van date den 13 martij 1[5]69 optemperende geuen ouer de constuymen g[] observantien van successien versteruen [] houwelycxsche voorwaerden Rechten ende manieren van procederen onder de hoochbancke van uccle onder houden:

Successien van cheynsgoeden com[ende] van vaderlycke syde.

1 Ierst het recht van uccle, is dat alle om[]erlycke chynsgoeden resorterende onder trecht van uccle gecomen van vaders syde ende oock die den vaeder gecocht ende vercregen heeft, volgen den soonen met exclusie vande dochteren.

2 Die renten gehypoticeert ende verbonden sta[] op ucclese chynsgoederen volgen oock de soonen [met] exclusie van de dochteren.

3 Die vaeder gehuwt synde [ende] van syne huysvrouwe, kinderen oft kindt hebbende, sy syn huysvrouwe afflyuich¹²⁹ wordende blyft allen den eerfftochtenaer, van syn chynsgoeden onder trecht van uccle gelegen.

4 Daer soon oft sonen syn volcht de proprietyt van al sulcke vaderlycke chynsgoederen de [so]nen met []clusie vande dochteren [so]o dat de susters niet en¹³⁰ hebben noch en behouden van ucclese chynsgoeden ende Rentē maer volgen die geheelyck aen alle die soonen.

5 Die son[en] treckende te houwelyck [en]de gehout synde [kind]t oft kinderen hebbende des sones huysvrouwe afflyuich wordende de proprietyt van alsulcke ucclese chynsgoeden deuolueert (?) op syn kindt oft kinderen niet tegenstaende dat die groot vader ende vader noch leuendich syn ende die goeden van grootvader gecomen syn die alleen by het schyden van bedde respectiue eerfftochteners syn geworden.

[11 r°] Item die Vryheyt des lants van Lummen [] die binnen banck sonder distinctie te maecken oft die ondersaeten, ende die gronden, van erfuen ald[] binnen cuype (?) gelegen brabantys synde ost lo[]ts comen ter appellatie aen schepenen ende gericht [] van Diest, als hun wettich hooft welcke vryheyt In alle recht ende costuymen ouereen compt met die van Diest, ommers (?) haer daer naer te confermeren.

128 Slecht of niet leesbare gedeelten staan tussen vierkante haken.

129 Aflijvig, overleden.

130 "niet en": dubbele ontkenning, evenals het volgende "noch en", vroeger normaal in het Tiens, nu nog in het Westvlaams.

Anniversaires en cascade (suite)

Après avoir expliqué pourquoi on peut raisonnablement considérer que c'est un document daté de 1138 qui mentionne pour la première fois le nom de Rhode (1), nous ferons un grand bond dans le temps pour nous retrouver au XIXe siècle, plus précisément dans les années 1830 qui marquent la constitution du domaine de Revelingen, appartenant aujourd'hui au comte de Jonghe d'Ardoye. Tous les automobilistes empruntant la route d'Alseberg à Braine-l'Alleud connaissent bien le long mur blanc qui en marque la limite occidentale.

L'année 1988 ne marque pas d'anniversaire particulier dans l'histoire de celui-ci, mais, jusqu'à présent, celle-ci était très mal connue. Ni Alphonse Wauters, ni Sander Pierron, ni même Urbaan De Becker et Fernand Vanhemelrijck n'en font mention (2). Les éléments neufs découverts lors de la préparation de notre exposition semblent suffisamment nombreux et intéressants pour justifier cette mise au point, en espérant qu'elle inaugurera des recherches plus fructueuses encore pour élucider certains points toujours obscurs.

Le domaine de Revelingen

Au début était, comme si souvent dans nos régions, la vente massive de parcelles soniennes par la Société Générale, acculée à se défaire de ses biens fonciers à partir de 1831, tant pour faire face aux difficultés financières nées du sequestre de ses biens en Hollande que par crainte de se voir confisquer par les autorités belges les domaines reçus de son fondateur, le roi Guillaume Ier des Pays-Bas, déchu dans ses provinces méridionales par la révolution de 1830 (3).

Parmi les multiples acquéreurs de ces parcelles figuraient deux beaux-frères, Jacques Charles Auguste Gauchez, qui se qualifiait de négociant à Bruxelles, et Gustave Leghait, propriétaire à Binche et éligible au Sénat, ce qui suppose qu'il payait au moins 1.000 florins d'impôt annuel. Associés en affaires comme en famille, les deux personnages acquièrent conjointement, le 23 février 1832, une cinquantaine d'hectares situés dans le triage forestier de La Bruyère, sous Braine-l'Alleud, au hameau de l'Ermite; ils y ajoutèrent environ 85 hectares le 7 juin 1836, toujours dans le même triage. Entretemps, ils avaient acheté une centaine d'hectares de l'autre côté de la chaussée d'Alseberg à Braine-l'Alleud, dans le triage de Revelingen (4). C'est le domaine qui nous intéresse ici.

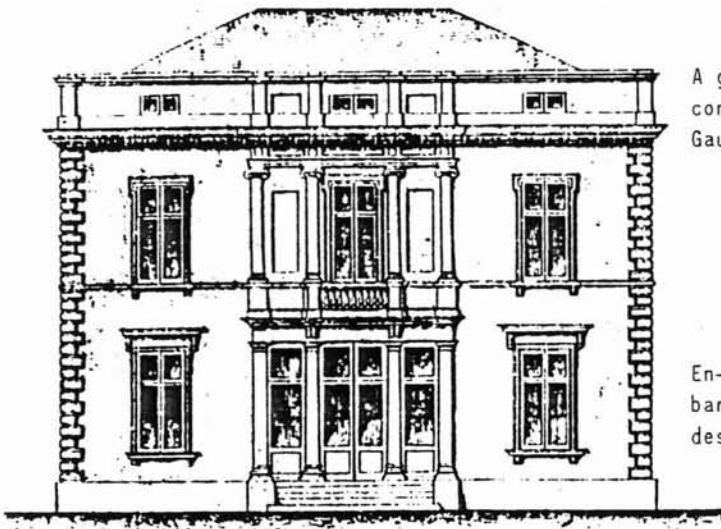
Le 17 août 1847, les deux beaux-frères se partagèrent les biens achetés en commun, dans chacun desquels ils avaient fait construire une maison de campagne et une ferme. Gauchez conserva le domaine de l'Ermite, Leghait celui de Revelingen (5).

La maison de campagne qui s'y trouvait avait été bâtie en 1841 sur les plans de Jean-Pierre Cluysenaar, dont la renommée ne commençait encore qu'à poindre (6). C'était un bâtiment rectangulaire à un seul étage, d'allure néo-classique, comprenant salon, salle à manger, salle de billard, petit cabinet et vestibule au rez-de-chaussée, quatre chambres à coucher et un salon à l'étage (7).

Le domaine de Leghait fut vendu après le partage de 1847, à une date malheureusement encore impossible à préciser, mais qui ne peut être postérieure à 1851. Cette année-là, en effet, il appartenait déjà au colonel Auguste Louis Goethals (1812-1889), futur ministre et aide de camp de Léopold II. Celui-ci l'avait-il acquis directement de Leghait ?

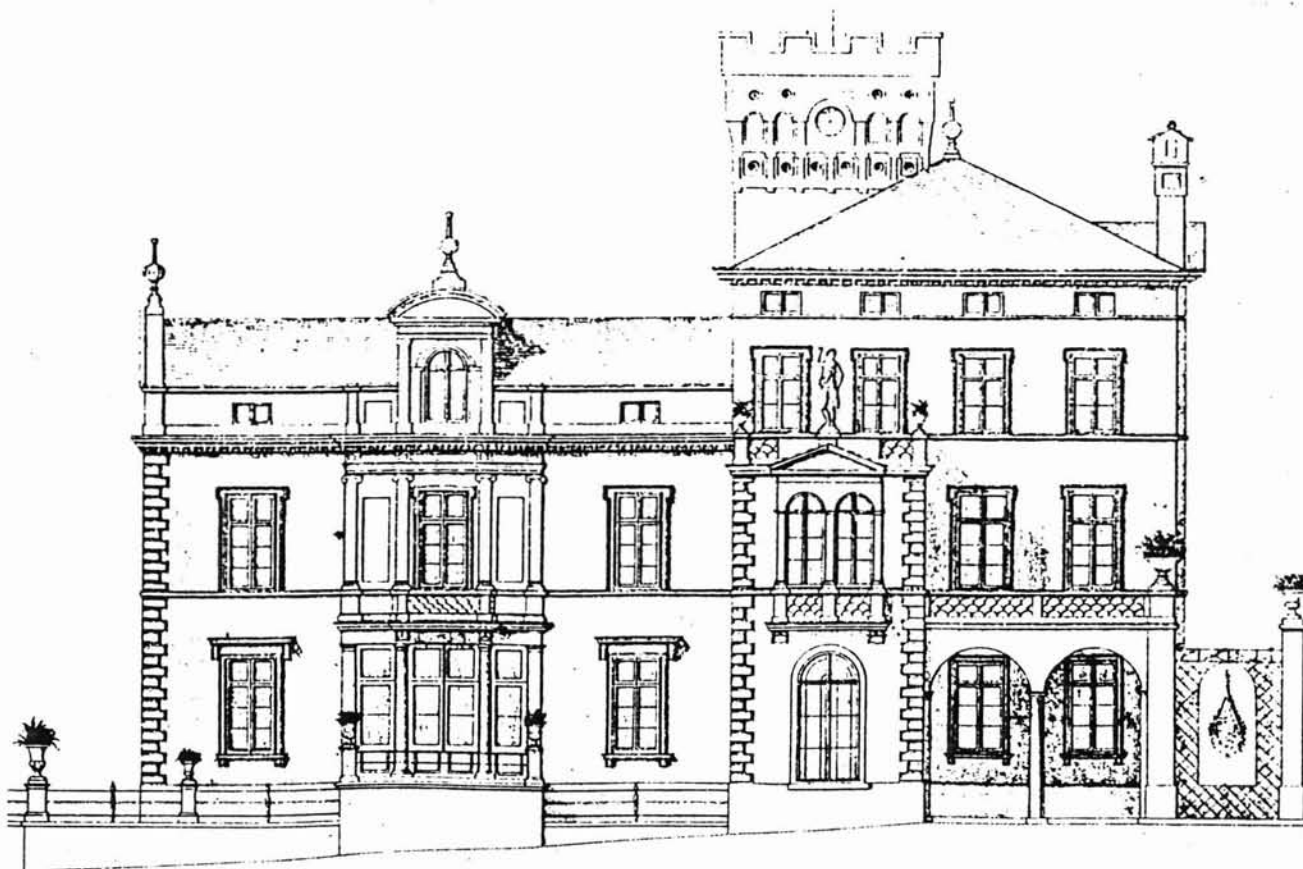
Ou bien est-ce son épouse, Mathilde Engler, qui le lui aurait apporté en dot, son père, le banquier Jacques Engler, l'un des directeurs de la Société Générale, l'ayant racheté à Leghait ? Seule la découverte du contrat de mariage des époux Goethals-Engler permettrait de trancher la question (8).

Toujours est-il que c'est en 1851 que Jean-Pierre Cluysenaar situe l'élaboration des plans du château que nous connaissons encore(9). Comme c'est à ce moment que décéda le père de l'officier (10), on peut se demander si ce n'est pas grâce à son héritage qu'Auguste Louis Goethals acquit le domaine et fit construire le château. Il serait d'ailleurs plus exact de parler d'agrandissement que de construction nouvelle puisque la confrontation des dessins et plans de l'architecte démontre à l'évidence qu'il a flanqué l'ancienne "campagne" de Leghait (à peine modifiée en remplaçant une mezzanine par une fenêtre à gâble) d'une tour d'allure néo-gothique et d'une aile néo-classique (11). Selon la tradition rapportée par Constant Theys, l'aile gauche fut rajoutée en 1892.

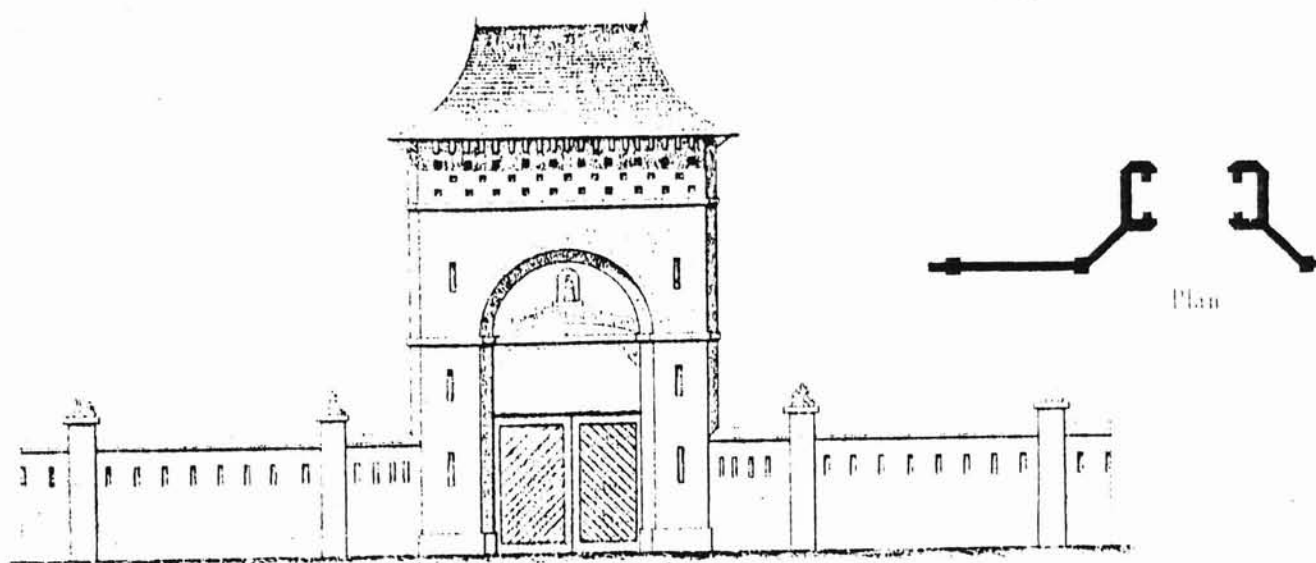


A gauche, la façade de la maison de campagne conçue par J.P. Cluysenaar pour Leghait et Gauchez (1841).

En-dessous, la façade du château du colonel baron Goethals, tel que J.P. Cluysenaar l'a dessinée (1851).



Si l'ordre des planches de l'album publié par Cluysenaar en 1859 est chronologique, - ce qui est loin d'être certain ! - la maison de garde proche du château aurait été bâtie en même temps que la "campagne" de Leghait; l'autre maison de garde, la ferme bordant la chaussée d'Alsemberg à Braine-l'Alleud et le portique monumental de la ferme Sainte-Gertrude seraient contemporains de l'agrandissement de cette demeure.



Porte de la Ferme S^{te} Gertrude

Le portail de la ferme Sainte-Gertrude conçu par J.P. Cluysenaar

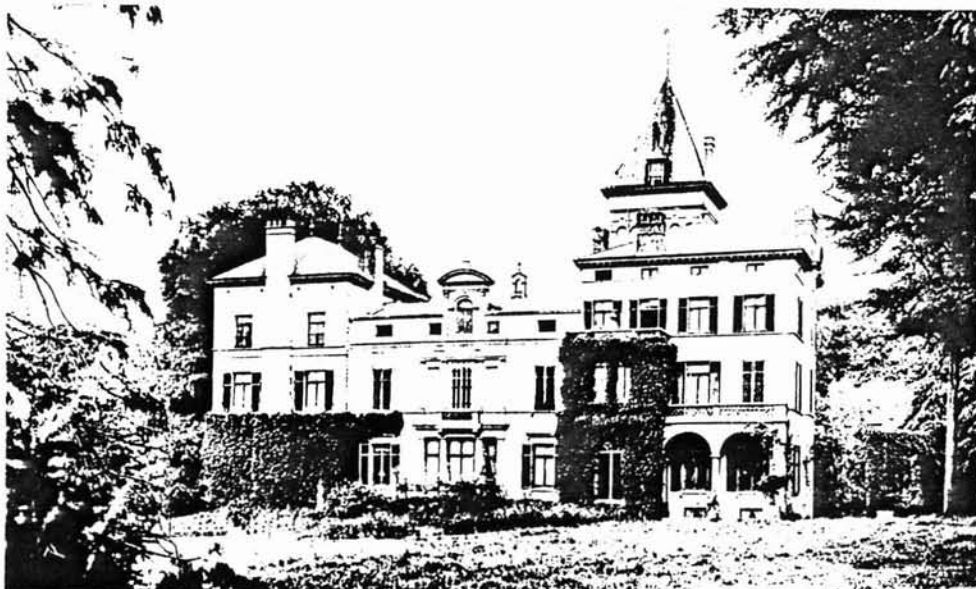
La ferme Sainte-Gertrude, du nom de l'ancienne drève forestière qu'elle borde, avait été construite par la S.A. "Raffinerie Nationale de Sucre indigène et exotique", créée par acte passé le 19 janvier 1836 devant le notaire Cheval (12). Les mauvaises affaires de cette société l'ayant rapidement acculée à la faillite, tous ses biens furent vendus. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible non plus de déterminer avec précision quand le baron Goethals l'a rachetée; l'acte a dû être passé entre la fin de 1846 et le 24 février 1851, moment où la liquidation de la société est achevée (13). C'est à la même époque qu'il a dû racheter la vieille ferme d'Hof-ten-Hout, dont il met des arbres en vente le 13 novembre 1851 (14).



Le portail de cette ferme actuellement

Ainsi fut achevée la constitution du domaine Goethals à Revelingen. La fille d'Auguste Louis Goethals, Charlotte Marie Louise Valentine, née à Bruxelles le 14 novembre 1841, épousa le 26 avril 1860 le vicomte Louis Joseph Ghislain de Jonghe d'Ardoye, dont les descendants possèdent toujours le domaine, dont ils essaient de préserver le caractère rural.

Michel MAZIERS



10. Rhode-St-Genèse Château du Comte de Jonghe d'Ardoye

Vers 1930

- (1) Voir *Ucclesia* n° 122, septembre 1988, p. 17.
- (2) Alphonse WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, rééd. par Culture et Civilisation, 1974, t. 10 B, p. 369, indique qu'il ne subsiste que quelques bouquets d'arbres à Revelingen; p. 374, il évoque une "campagne" bâtie par le banquier Engler et apportée en dot par sa fille lors de son mariage avec le colonel Goethals; mais il situe ce bien du côté d'Oprode, qu'il confond d'ailleurs avec Ten Gehuchte (Hameau), ce qui rend pour le moins hasardeuse une identification avec le domaine de Revelingen. Sander PIERRON, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, Bruxelles, rééd. par Culture et Civilisation, 1973, t. II.
- Urbaan DE BECKER & Fernand VANHEMELRIJCK, *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode naar Constant Theys*, Rode, Gemeentebestuur, 1982.
- (3) Michel MAZIERS, *La forêt de Soignes et la Société Générale*, à paraître, t. I, p. 234s.
- (4) ID., t. II, annexes VI, pp. 46-51 et t. VII, pp. 79 et 87.
- (5) A.G.R., *Notariat du Brabant* 37.748, n° 147, 17 août 1847.
- (6) Fanny CLUYSENAAR, *Une famille d'artistes. Les Cluysenaar*, Bruxelles, Weissembruch, 1928 p. 14.
- (7) Jean-Pierre CLUYSENAAR, *Maisons de campagne, châteaux, fermes (...) exécutés en Belgique*, Bruxelles, Van der Kalk, 1859, pl. 11.
- (8) Voir la note 2 concernant l'hypothèse de Wauters.
- (9) Fanny CLUYSENAAR, *op. cit.*, p. 16.
- (10) Constant THEYS? *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*, Brussel, 1960, p. 414.
- Urbaan DE BECKER & Fernand VANHEMELRIJCK, *op. cit.*, p. 262.
- (11) Jean-Pierre CLUYSENAAR, *op. cit.*, pl. 11 et 15.
- (12) A.G.R., *Notariat du Brabant*, 30.584, n° 16.
- (13) A.G.R., *Soc. Gén.*, 1621 et 3496.
- (14) A.G.R., *Notariat du Brabant*, 37.753, n° 213.

Het dagelijks leven onder het frans bewind

(vervolg)

OSEE Jean-Baptiste.

Geboren te Sint-Genesius-Rode op 16 april 1787 als zoon van Lucas en Anne-Marie BAES.

Bakker wonende te Rode. Conscrijft van het jaar 1807.

Persoonsbeschrijving : gestalte 1,74 m. Blonde haren en wenkbrauwen, grijze ogen, hoog voorhoofd, puntige neus, middelmatige mond, ronde kin, hooggekleurde huid, effen aangezicht.

Zijn nummer bij de loting : 62.

Geschikt bevonden voor de dienst.

Op 5 februari (jaar ontbreekt) vertrok hij naar het 8e linie regiment, onder begeleiding van de Keizerlijke Wacht. Kwam ter bestemming op 16 februari. Kwam terecht in een hospitaal (waar is niet vermeld) en overleed op 5 mei 1811.

(Reg. 155, 283).

PENNINCKX Paul.

Geboren te Ukkel op 14 februari 1792 als zoon van Pierre (timmerman) en van Catherine RONSMANS.

Kuipmaker wonende te Ukkel. Conscrijft van het jaar 1812.

Persoonsbeschrijving : bruine haren en wenkbrauwen, grijze ogen, gewoon voorhoofd, dikke neus, grote mond, kleine kin, ovaal aangezicht, hooggekleurde huid. Gestalte : 1,62 m.

Zijn nummer bij de loting : 44.

Heeft een misvormig been.

Hij betaalde een belasting van fr. 6, en zijn ouders fr. 86.

Werd afgekeurd wegens misvormige knie.

(A.R.A., Registers van de Dijle Pref., 229, 230).

RIJCKAERT Jean-Baptiste.

Geboren te Ukkel op 20 december 1788 als zoon van Guillaume en van Marie DE KNOOP (landbouwster).

Landbouwer wonende te Ukkel. Conscrijft van het jaar 1812.

Persoonsbeschrijving : blonde haren en wenkbrauwen, grijze ogen, hoog voorhoofd, dikke neus, grote mond, ronde kin, ovaal aangezicht, hooggekleurde huid, gestalte : 1,71 m.

Zijn nummer bij de loting : 39.

Vraagt geplaatst te worden op het einde van het depot als enige zoon van een weduwe. De raad heeft beslist hem hierin voldoening te geven. Dit werd bevestigd onder het nummer 4536.

(Reg. 229, 230, 234 en 236).

SCHOLIERS Jacques.

Geboren te Ukkel op 18 maart 1788 als zoon van Jacques en van Marie Anne DE DONCKER.

Landbouwer wonende te Ukkel. Conscrijft van het jaar 1808.

Persoonsbeschrijving : gestalte 1,67 m, kastanje bruine haren en wenkbrauwen, blauwe ogen, rond voorhoofd, dikke neus, grote mond, ronde kin, ovaal aangezicht, bruine gelaatskleur; draagt sporen van zwarte pokken. Geschikt bevonden voor de dienst.

Op 5 juni 1807 vertrok hij voor het 112e linie regiment te grenoble. Maar 's anderendaags deserteerde hij reeds bij zijn aankomst te Bergen.

Op 27 juli 1807 vertrok hij opnieuw, maar deze keer voor het 2e legioen te Metz waar hij aankwam op 6 augustus 1807.

(Reg. 167).

Raimond VAN NEROM